

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 186

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD / M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Fonds d'Assistance aux Communes pour l'Aménagement et la Gestion Agricoles :
répartition de crédits

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires
1.22.72**

FONDS D'ASSISTANCE AUX COMMUNES POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION AGRICOLES

Ce fonds a pour but de permettre aux communes ou à leurs groupements la mise en place d'études technico-économiques ou d'actions d'animation en faveur du maintien de leur territoire agricole, dans le respect des principes suivants :

- une volonté politique forte de maintien du territoire agricole, notamment à travers les documents d'urbanisme ;
- une démarche dynamique qui privilégie les études pré-opérationnelles et les actions de proximité, en partenariat avec les institutions concernées et la profession agricole.

Ce fonds peut intervenir jusqu'à hauteur de 60 % du montant prévisionnel hors taxes du coût de l'étude ou des actions envisagées.

I. COMMUNE DE BOUC-BEL-AIR

Ainsi, dans ce cadre, la commune de Bouc-Bel-Air souhaite confier à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône l'établissement d'un diagnostic agricole sur les secteurs agricoles de Pin Porte Rouge et Castel Régina pour une mise en valeur en contexte périurbain.

Le coût total de ce diagnostic s'élève à 35.227,50 €, la Chambre d'Agriculture contribuant à hauteur de 7.045,50 € soit 20% du total et le Conseil de Territoire du Pays d'Aix à hauteur de 15.000 € soit 42,6 %, le Département étant sollicité à hauteur de 6.137 €

Je vous propose d'attribuer à la Commune de Bouc-Bel-Air un crédit de 6.137 €, compte tenu de l'importance du maintien du foncier agricole en zone périurbaine.

II. COMMUNE DE MALLEMORT

La commune de Mallemort dispose d'un territoire encore fortement rural, composé notamment de plus de 1600 ha de zone agricole. Afin de préserver la vocation économique de la plaine agricole, la commune souhaite créer un partenariat avec la Chambre d'Agriculture en vue de réaliser un diagnostic sur ces espaces et définir ainsi un projet de développement agricole durable

Le coût total de ce diagnostic s'élève à 30.195 €, la Chambre d'Agriculture contribuant à hauteur de 6.039 € soit 20% du total, le Département étant sollicité à hauteur de 60%, soit 18.117 €

Je vous propose d'attribuer à la Commune de Mallemort un crédit de 18.117 €, compte tenu de l'importance du maintien du foncier agricole dans ce secteur du Val de Durance à très forts enjeux de protection de terres à haute valeur agronomique.

PROPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'Agriculture, je vous propose, dans le cadre du Fonds d'Assistance aux Communes pour l'Aménagement et la Gestion Agricoles :

- d'attribuer la somme de 6.137 € à la commune de Bouc-Bel-Air pour la réalisation du diagnostic agricole de ses espaces périurbains,
- d'attribuer la somme de 18.117 € à la commune de Mallemort pour la réalisation d'un diagnostic sur la plaine agricole de son territoire.

La dépense globale de 24.254 € sera imputée sur le chapitre 65 du budget départemental.

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération correspondante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL